



AFFERENT AU CONSEIL MUNICIPAL	EN EXERCICE	QUORUM
15	15	08

CONSEIL MUNICIPAL D'AGUESSAC

PROCES-VERBAL DE SEANCE

DU 16 DECEMBRE 2024 A 18H30

Présidence : Anne PAILHAS, Maire d'Aguessac

Présents : A. PAILHAS, C. SALESSE, A. PACAUD, V. TOUTAIN, C. TREMOLET, J. MICHALET, J. COMMAYRAS, F. AEBERHARD

Procuration : R. CAREL a donné procuration à A. PAILHAS
D. MAURY a donné procuration à J. COMMAYRAS

Absents : N. SALESSE, M. MARTIN, A. ARJALLIEZ, C. AGRINIER, A. BENEZECH

Ordre du jour :

- Déclaration d'intention d'aliéner au droit de préemption – parcelle AC n°26 située 2 rue de la Gare à Aguessac ;
- AXA – Complémentaire santé communale ;
- Syndicat Mixte Bassin Versant Tarn-amont – Renouveau de la convention de partenariat pour l'accompagnement des gestionnaires des eaux de baignade ;
- Ecole Calandreta – participation aux frais de fonctionnement pour l'année scolaire 2024-2025
- C.D.G. 12 – Protection sociale complémentaire ;
- CNAS – Proposition d'intégrer un agent non titulaire ;
- Finances : décision modificative n°4 – budget principal ;
- Questions diverses.

Secrétaire de séance : Christophe SALESSE

Numéros	Titres délibérations	Décisions
2024-16-12-01	➤ Déclaration d'intention d'aliéner au droit de préemption – parcelle AC n°26 située 2 rue de la Gare à Aguessac ;	Adoptée à l'unanimité
2024-16-12-02	➤ AXA – Complémentaire santé communale ;	Adoptée à l'unanimité
2024-16-12-03	➤ Syndicat Mixte Bassin Versant Tarn-amont – Renouveau de la convention de partenariat pour l'accompagnement des gestionnaires des eaux de baignade	Adoptée à l'unanimité
2024-16-12-04	➤ Ecole Calandreta – participation aux frais de fonctionnement pour l'année scolaire 2024-2025	Adoptée à l'unanimité
2024-16-12-05	➤ C.D.G. 12 – Protection sociale complémentaire	Adoptée à l'unanimité
2024-16-12-06	➤ Finances : décision modificative n°4 – budget principal	Adoptée à l'unanimité

A Aguessac, le 18 décembre 2024

**Le Maire,
Anne PAILHAS**

A Aguessac, le
**Le secrétaire de séance
Christophe SALESSE**

